



DOSSIER SPÉCIAL CICE

CRÉDIT IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Une aubaine pour les actionnaires !

LE CHIFFRE, DES CHIFFRES

446

C'est en millions d'euros le montant total du CICE versé en 2014 aux entreprises des Hauts-de-Seine (11 milliards pour la France entière), sans aucune contrepartie en terme de création d'emplois •

ÉDITO

ELSA FAUCILLON

Responsable du PCF 92

NOUS AVONS BEAUCOUP D'ATOUTS

Nous consacrons une grande part de cette édition au **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**, mesure gouvernementale peu connue des salariés. Rien de plus normal ! Annoncée comme LE dispositif qui allait permettre aux entreprises de financer des efforts en matière d'investissement, d'emploi, d'innovation, de formation, de transition écologique..., ce sont surtout les actionnaires qui en voient la couleur...

Le problème n'est donc pas le prétendu coût du travail qui serait trop élevé en France, le problème c'est cette politique qui a pour fil rouge la baisse des dépenses publiques et sociales, le blocage des salaires dans le privé et le public. Gouverner la France, ce n'est pas engraisser les amis du Medef qui sont prêts à en découdre avec le droit de grève et revendiquent le droit de licencier à la tête du client.

La finance au détriment de l'humain, les banques qui ne servent que les marchés, les multinationales qui refusent de payer l'impôt : ce système marche sur la tête, il est d'un autre temps, ça suffit ! Nous avons beaucoup d'atouts dans notre pays, salariés, artisans, professions libérales, PME et PMI, des créateurs et créatrices de richesses qui innoveront.

Avec ce numéro, nous voulons vous faire part de nos propositions pour rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent changer de politique, construire et faire gagner une alternative de gauche qui ne renie pas ses valeurs et ainsi éviter le retour de la droite ou la victoire de l'extrême droite. Cela demande un projet, une ambition et beaucoup d'efforts, c'est vrai. Nous y sommes prêts. **Ensemble pour l'alternative, on s'y met !?**



LE CICE

CRÉDIT IMPÔT COMPÉTIVITÉ EMPLOI

CICE : DE QUOI ON PARLE ?

UN ALLÈGEMENT FISCAL POUR LES ENTREPRISES

Créé en décembre 2012, le CICE est un abattement forfaitaire d'impôt sur les sociétés, correspondant à 6 % (exceptionnellement 4 % en 2014) de la masse salariale comprise jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Cet allègement fiscal des entreprises devrait coûter au budget 2014 de l'État près de 11 Mds€ et 16,6 Mds€ l'an prochain. Le montant cible de 20 Mds€ devant être atteint pour 2016.

CADEAU FISCAL POUR QUOI FAIRE ?

Pour améliorer la compétitivité, l'investissement et l'emploi...? INTOX !

Depuis 25 ans, les gouvernements successifs ont multiplié les exonérations de cotisations patronales et d'impôt par centaines de Mds€. Avec quels résultats ? Le taux de chômage dépasse les 10 % de la population active, l'investissement productif et de recherche continue sa chute (-3% annoncés pour 2015) et les délocalisations s'amplifient. Les grands groupes utilisent en réalité cet argent public pour accroître leurs profits financiers, rémunérer leurs actionnaires, les banques, spéculer en bourse. Quant aux PME/TPE, elles s'en servent notamment pour consolider leur trésorerie malmenée par les banques.

UN DISPOSITIF MORTEL POUR L'ÉCONOMIE ET LES BESOINS SOCIAUX

Au cœur du Pacte de responsabilité, les 20 Mds€ de CICE donnés aux entreprises seront financés par une réduction de 30 Mds€ d'ici à 2017 des dépenses de l'État et des collectivités territoriales, au dépend des services publics pourtant utiles aux populations.

Tout ça est une aberration ! Les politiques d'austérité tuent toute possibilité de relance économique, notamment parce que le manque d'investissement public raréfie les possibilités de débouchés pour les entreprises et joue donc contre leur développement et les créations d'emplois •



L'utilisation du CICE par l'entreprise doit faire l'objet d'une consultation annuelle obligatoire (avant le 1er juillet de chaque année). Mais l'administration fiscale n'est pas très regardante...

Demandez à vos DP et élus au CE le montant dans votre entreprise •

AUGMENTER LES SALAIRES, L'EMPLOI, LA DÉPENSE PUBLIQUE ET SOCIALE, EN COMBATTANT LES COÛTS DU CAPITAL !

L'économie française ne souffre pas d'un « coût du travail » ou d'une dépense publique et sociale trop élevée, mais des prélèvements financiers sur la richesse produite par les entreprises, soit 326 Mds€ de dividendes et d'intérêts d'emprunts rien qu'en 2013 ! Ces richesses dilapidées dans le système financier servent à faire pression sur les gestions d'entreprises pour réduire le « coût du travail » et la dépense publique.

C'est avec ce coût du capital qu'il faut en finir. Comment ?

- ★ **en augmentant** les salaires, les minima sociaux et en sécurisant l'emploi pour relancer la demande et permettre aux entreprises de trouver des débouchés ;
- ★ **en investissant** massivement dans le développement des services publics utiles à la population et générateurs d'activités et d'investissements ;
- ★ **en contrôlant** l'utilisation des fonds publics attribués aux entreprises •



ENQUÊTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

L'ORÉAL, CAS D'ÉCOLE À CLICHY

L'Oréal : 8 millions d'euros de CICE, zéro emploi

Avec 3,3 M€ de CICE pour les établissements de Clichy et d'Aulnay, et 8 M€ pour l'ensemble du groupe, l'entreprise L'Oréal a touché le pactole. Mais les embauches censées accompagner en contre partie ce CICE ne sont pas au rendez-vous.

Pourtant, les profits explosent (2,9 Mds€ en 2013). L'action L'Oréal a gagné 70 % depuis 2006 et les opérations de rachat d'actions du printemps dernier ont permis de

gonfler les dividendes de 8 %!

Mais les salariés (2000 à Clichy) ne voient pas la couleur des profits. Les salaires stagnent. La surcharge de travail s'accroît sur le site de Clichy. Les horaires réels, notamment des cadres, s'allongent. Et les départs sont compensés la plupart du temps par des contrats précaires.

Les 8 millions au titre du CICE, versés par l'État, n'ont servi qu'à grossir les profits du groupe.

DANS LE 92, LA PART DU GÂTEAU ?

Dans les Hauts-de-Seine, le total du CICE versé aux entreprises s'élève à 446 millions d'euros en 2014. Dans le même temps, les communes ont vu leurs dotations budgétaires, celles qui financent les services publics et les aides sociales, lourdement amputées.

Le PCF demande dans chaque département la transparence sur les montants et l'utilisation des fonds destinés à la création d'emplois •



> A Pierre Gattaz,
président du Medef,

Pour sa proposition le 30 octobre dernier que la France sorte de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui oblige un employeur à justifier les motifs du licenciement d'un employé.

PRUD'HOMMES EN DANGER !

Le conseil prud'homal, juridiction originale paritaire composée de juges élus et non professionnels salariés et employeurs, existe depuis deux siècles.

Le gouvernement veut supprimer les élections prud'homales, une réponse directe apportée à une vieille revendication patronale. C'est pourquoi, alors qu'elles devaient avoir lieu avant fin 2013, elles sont repoussées pour l'instant à fin 2015.

Son objectif est d'imposer, dès 2015, le passage d'une élection au suffrage universel par les salariés, à un mode de désignation par les syndicats en fonction de leur représentativité : les conseillers prud'hommes, de juges, deviendraient de simples assesseurs d'un juge professionnel !

UN DÉNI DÉMOCRATIQUE

Ce projet du gouvernement, qui saperait la légitimité des conseillers prud'homaux qui ne seraient plus élus par leurs pairs, pose un problème de démocratie : aujourd'hui, le corps électoral du collège salarié englobe tous les travailleurs du privé, en emploi ou au chômage, soit 18,6 millions de personnes.

Ce passage à un système de désignation sur la base des résultats aux élections professionnelles exclut de fait une énorme partie des actifs, ces 6 millions de salariés

d'entreprises où l'employeur n'organise pas d'élections professionnelles.

A court d'arguments, le ministre du Travail défend la suppression des élections prud'homales au prétexte d'une forte abstention en 2008. Une ligne de défense dangereuse dans un contexte d'abstention montante à toutes les élections : avec cet argument, au lieu de s'attaquer aux causes de l'abstention, ne pourrait-on pas, demain, proposer de supprimer toutes les élections ?

PLUS QUE JAMAIS BESOIN D'ÊTRE DÉFENDUS

Aujourd'hui, l'urgence est à inciter les salariés comme les citoyens à voter plus nombreux. Avec l'appui de leurs parlementaires qui ont voté contre cette réforme, le PCF et le Front de gauche défendent l'amélioration des conditions de tenue des élections prud'homales, pour qu'elles aient lieu obligatoirement dans toutes les entreprises.

Dans une période où les plans de licenciements et les attaques contre les syndicalistes se multiplient, les salariés ont besoin du renforcement et d'une reconnaissance élargie du droit syndical et des tribunaux prud'homaux. Le monde du travail mérite de la reconnaissance et du respect : lui supprimer la seule élection nationale interprofessionnelle est inacceptable •

TRANSPORTS

PASS NAVIGO : LA ZONE UNIQUE AU TARIF DE LA ZONE 1-2



Déjà confrontés à la galère quotidienne des transports en commun, des millions d'usagers et de salarié-e-s franciliens subissent une triple peine : plus on habite loin du centre, plus on s'épuise dans les transports et plus on paie cher son Pass Navigo.

C'est pourquoi, après avoir obtenu la suppression des zones 6-7-8, les élus et militants communistes défendent depuis 2010 la création d'une zone unique en Île-de-France : une seule région, un seul tarif, une seule zone !

Créer une zone unique au tarif le moins cher, celui de la zone 1-2, coûterait 400 millions d'euros : l'équivalent d'une harmonisation vers le haut du taux du

versement transport (VT), la contribution des entreprises aux frais de transport aujourd'hui modulée en fonction de leur localisation.

La galère au quotidien n'est pas une fatalité : en mettant à contribution les entreprises qui sont les premières bénéficiaires de son amélioration, le service public francilien de transport peut, tout en redevenant abordable, répondre aux besoins de développement du réseau et d'amélioration de l'existant •

SE LOGER

UN DROIT, PAS UN LUXE

Projet immobilier



Les logements sont trop chers, trop éloignés des lieux de travail. Dès qu'un logement est abordable, il est loin des centres et des transports.

La droite veut continuer à faire du logement un marché spéculatif juteux. Pour les communistes, se loger est un droit, hors de question qu'il soit un luxe.

Voici quelques propositions :

- * un service public national du logement quand 70 % de la population peut prétendre à un logement social.
- * dans le 92, obliger les 22 villes hors-la-loi SRU (25%) à construire des logements sociaux.
- * une véritable politique de l'urbanisme en concertation avec les habitants pour des habitations à haute qualité environnementale et architecturale.

AUX ACTES !

- J'adhère au PCF
- Je veux rester informé-e des initiatives à venir
- Je veux participer au journal

Nom et Prénom :

.....

Adresse :

.....
.....
.....

Tél. :

.....

Mail :

.....

PCF 92 - www.pcf92.fr

56 - 58, rue Sadi Carnot 92000 Nanterre

tel. : 01 41 91 67 40

mail : pcf.fd92@wanadoo.fr